

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

Approbation compte-rendu de la séance publique 21 juin 2010 - Favorable

Avant de voter favorablement ce compte rendu, je souhaiterais revenir sur la première intervention que j'avais faite à cette séance du 21 juin dernier. J'avais alors exprimé que cette nouvelle formule "extra-light" de compte rendu affaiblissait la qualité des restitutions des débats, voire pouvait induire en erreur. Et comme toujours, il n'a été apporté aucune réponse à ce point. Il serait temps que la municipalité intègre que Vénissieux, bien qu'exceptionnelle, reste sur le territoire français et est donc soumis aux principes de la démocratie. Principe dont une des vertus majeure est d'incliner au progrès. Lorsque l'autre s'oppose à moi cela permet d'avoir un nouvel angle de vue et cela m'oblige à argumenter et à mieux préciser ma décision, voire à l'amender. Et là, je souhaite m'adresser plus particulièrement à vous les conseillers municipaux de la majorité car si Mme le Maire détient le pouvoir de première magistrate c'est par votre vote à vous. Pouvoir que vous-mêmes détenez parce que les vénissiens vous l'ont confiés par leur vote. Or la municipalité actuelle semble ne pas comprendre, ni entendre, qu'il ne faut pas avoir peur de l'expression d'une opposition mais au contraire la souhaiter.

A ce sujet, pour couper court à toute récupération politicarde, je tiens à préciser que si je rencontre les uns ou les autres, en aucun cas, cela veut dire qu'il y a une quelconque entente. Soyez rassurés, si nous sommes en situation de pouvoir en 2014, nous serons face à face. Les syndicats, comme les associations de locataires ne seront pas nos "copains". Bien au contraire je souhaite qu'ils tiennent leur rôle et c'est ce que je demande dès aujourd'hui. Les associations de défense des locataires ou les représentants du personnel, sont une nécessité pour maintenir l'exigence et éviter que les organisations dégénèrent et deviennent source de souffrances. Pour cela dans une municipalité, il est indispensable que ces instances aient une vraie indépendance du politique. D'ailleurs, ces instances n'ont pas seulement un rôle d'opposition mais également un rôle de relais indispensable. Autant de choses dont vous vous privez en souhaitant la collusion des syndicats avec vos causes politiques ou lorsque vous freinez des quatre fers afin de limiter, voire d'occulter (?) la représentation d'une association de locataires indépendante, en l'occurrence de l'UNLI. Tout cela est destructeur d'énergie, comme par exemple lorsque l'amicale de locataire Max Barel vous exprime son désir de faire évoluer son quartier et qu'elle revient de la mairie avec le sentiment d'avoir été profondément méprisé...

J'en appelle donc à la vigilance de chacun pour que l'on renoue avec le dialogue dans cette mairie.

Nota : cette intervention a été interrompu à la moitié par Mme le maire qui après avoir fait couper le micro de M. GIRARD a commencé la lecture du premier rapport. Etant donné la nature de celui-ci, il était devenu impossible de continuer. Il est vrai que M. GIRARD a prononcé des gros mots : il a notamment fait mention de démocratie à Vénissieux !

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

Rapport 1. Sakineh Mohammadi Ashtiani Citoyenne d'honneur - Motion de soutien à Sakineh Mohammadi Ashtiani en mobilisation contre la lapidation - Favorable

La condamnation à la lapidation est un acte innommable. Elle manifeste une bien piètre conception de la vie humaine et de la vie en société. Elle manifeste une soi disant morale qui est de fait immorale puisqu'elle nie la conscience et la responsabilité personnelle pour y substituer une violence coercitive de groupe.

Elle manifeste également une bien piètre conception de la femme. Car où est l'homme dans tout ça ? Faut-il rappeler qu'il est difficile de commettre un adultère seul ?

Plus fondamentalement, face à de telles situations, il faut avoir le courage de mettre à bas le relativisme qui veut nous faire croire que tout se vaut. Il faut faire connaître et aimer une culture du respect de la personne humaine et de la femme en particulier. Il faut "cultiver" ces fondements essentiels de notre société.

Notre groupe s'associe donc totalement à la volonté de la municipalité de condamner cet acte ignoble et d'élever Madame Sakineh Mohammadi Ashtiani au titre de citoyenne d'honneur de notre ville et nous entérinons bien sûr la motion de soutien proposée dans son état.

Rapport 2. Taxe d'habitation - Institution d'un abattement de 10% de la valeur locative moyenne des habitations de la commune pour les personnes handicapées - Favorable

Notre groupe est naturellement très favorable à cette disposition. Et puisque l'on parle de la taxe d'habitation nous rappelons qu'il serait temps de baisser globalement cet impôt qui à Vénissieux prend des proportions inégalées, notamment par rapport à nos communes voisines. Etant donné la faiblesse de cette recette, si on la rapporte aux montants des autres recettes de la ville, je crois percevoir que cette volonté d'avoir une taxe d'habitation élevée relève plus d'un choix idéologique discriminant qu'autre chose. On ne le répétera jamais assez que ce choix est néfaste pour tous, puisqu'il est avant tout un frein à la mixité sociale de notre ville.

3. Quartier Léo Lagrange - Réaménagement de l'espace central - Favorable

Notre groupe votera favorablement ce rapport. D'autant plus favorablement que ce quartier en a grand besoin. Nous espérons cependant pour les habitants du quartier Léo Lagrange que les finitions de ces travaux et l'entretien de ces nouveaux espaces n'attendront pas sans fin comme c'est par exemple toujours le cas pour l'ex-place rouge (Place Herriot).

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

4. Création d'un marché sur la place Ennemond-Romand et fixation du tarif – Favorable

Les habitants du quartier le demandaient depuis des années. La municipalité à longtemps trainé les pieds, mais désormais c'est parti.

Nous nous félicitons que ce projet soit mis en œuvre, d'autant plus que nous l'avions inscrit dans notre programme lors des élections municipales de 2008. Il nous était en effet apparu que cette revendication adressée à la municipalité par les habitants était tout à la fois importante et évidente pour la vie du quartier.

L'association "Cadre de vie du Moulin à Vent" mérite un véritable coup de chapeau car elle a fait preuve d'initiative concrète en mettant elle-même en œuvre des démarches pour s'assurer que ce projet était conforme aux souhaits des habitants (enquête et concertation) et de sa faisabilité (prise de contact avec les commerçants), puis elle a fait preuve de beaucoup de persévérance.

L'aboutissement de ce projet est une démonstration du rôle essentiel des associations de quartier pour notre ville. On peut mesurer l'abnégation de leurs membres actifs qui s'engagent et dépensent beaucoup d'énergie au service de leurs concitoyens. Une belle preuve des ressources de solidarité et de dynamique positive des habitants de notre ville.

Afin de prévenir toute possibilité de détournement de mes propos, je tiens à souligner que cette association s'affirme indépendante de toute couleur politique et à ma connaissance, garde toujours le cap de cette stricte indépendance.

Enfin, au sujet du développement des quartiers nous souhaiterions que la demande d'implantation de commerces, relayée par l'association de locataire de la CNL Max Barrel, soit elle aussi prise en compte pour qu'il y soit apporté une réponse sérieuse et étayée.

10. Subventions à diverses associations pour 2010 - Liste complémentaire – Abstention

En cohérence avec notre intervention lors du vote du Budget 2010 au sujet des subventions aux associations nous nous abstenons également pour cette liste complémentaire.

11. Avenant à la convention de mise à disposition de quarante quatre jardins familiaux – Favorable

Le dispositif proposé nous apparaît juste et s'inscrivant dans une logique vertueuse. C'est une belle équation que vous nous proposez là, M. Millet. Nous voterons favorablement ce rapport. N'allez pas en déduire que j'ai une entente avec le PCF.

12. Dotation de Solidarité Urbaine 2009 – Emploi – Abstention

En faisant une lecture approfondie de ce rapport nous identifions des actions de développement social et urbain que nous savons de très grande qualité. Nous identifions également un certain nombre d'organismes de très hautes tenues. Mais encore une fois nous sommes dans l'obligation de nous abstenir car un certain nombre de remontées d'informations venant du terrain et de doutes, nous interdisent de cautionner globalement les arbitrages de la mairie.

**Interventions du Groupe d'Ouverture,
Vénissieux, TERRE d'AUDACE, TERRE d'AVENIR
Christophe GIRARD**

Cette abstention ne mettant a priori pas en péril le vote favorable de ce rapport (le contraire serait vraiment inquiétant pour votre majorité !), il nous est apparu judicieux de laisser la majorité assumer la pleine et entière responsabilité de ses choix.

20. Extension des compétences exercées par la Communauté urbaine de Lyon à la compétence 'Infrastructure et réseaux de télécommunications' – Abstention

Madame le maire, je m'étonne que vous demandiez sans ciller que notre assemblée adopte ce soir les conclusions de cette délibération de la communauté urbaine. Car, il y a encore peu, n'est-ce pas vous qui vous inquiétiez, à juste titre d'ailleurs, de voir Vénissieux disparaître pour devenir un arrondissement supplémentaire de Lyon ?

Le libellé du rapport n'est d'ailleurs pas sans rappeler les formulations des orientations européennes de Bruxelles, où l'on parle d'extension des compétences exercées par la communauté urbaine, alors qu'il s'agit ni plus ni moins que d'un transfert de compétence. Un de plus.

Si nous sommes convaincus que le déploiement des réseaux à Très Haut Débit en fibre optique représente des enjeux significatifs en termes d'attractivité et de compétitivité. Si nous sommes également convaincu de la nécessité d'un traitement global pour l'ensemble de la communauté urbaine, devait-on pour autant lâcher la compétence 'Infrastructure et réseaux de télécommunication' ? Ne pouvait-on pas mettre en place un accord entre les villes pour traiter ce sujet spécifique sans pour autant, une fois de plus, céder au grignotage constant des compétences de la ville ? Qu'avez-vous fait concrètement en ce sens dans les débats du Grand Lyon ? Avez-vous été force de proposition ? Voilà un exemple d'un combat qui était dans votre compétence de maire et que vous auriez pu mener efficacement au service de vos idées sans en rester à la simple logique de revendication... Nous avons un doute sérieux sur le fait que vous ayez mené ce combat et qu'il n'y avait pas d'autre solution que de se faire siphonner, une fois de plus, les compétences de notre ville. C'est pourquoi nous nous abstiendrons.